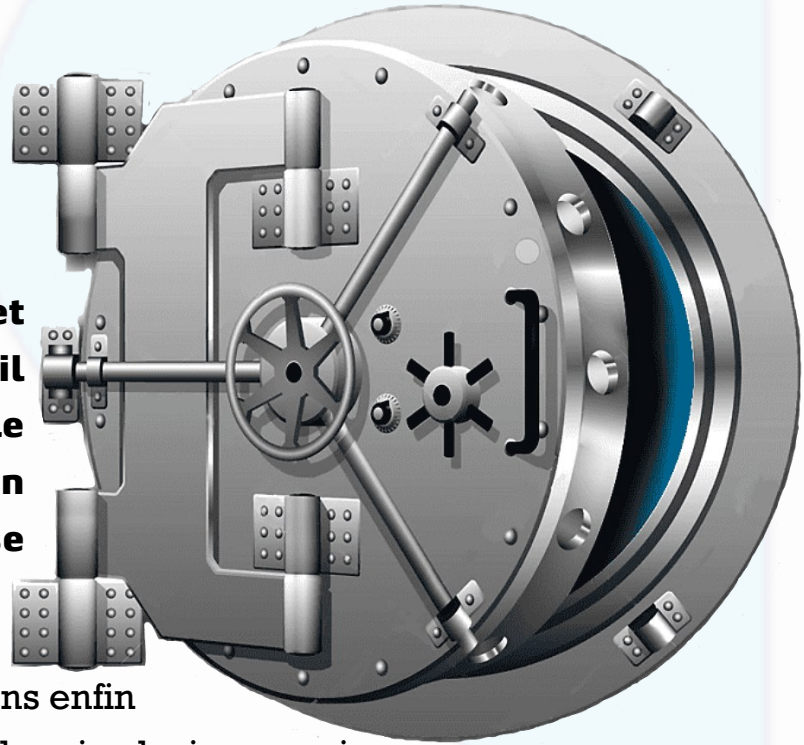


Le 25 octobre 2022



3,7 millions d'€, le magot du siècle !



En cette période d'inflation galopante et de perte du pouvoir d'achat pour tous, il serait légitime que notre CSE partage le magot que nous avons en réserve afin de vous permettre de palier à la baisse de votre budget.

Lors du CSE de septembre 2022, nous avons enfin obtenu les comptes que nous réclamions depuis plusieurs mois.

Quelle ne fût pas notre surprise à la lecture de ces comptes !

Nous savions que notre CSE n'était pas dans le rouge mais là il explose tous les plafonds, c'est la caverne d'Ali baba !



Au 31 août 2022, l'ensemble des comptes épargne œuvres sociales totalisent l'astronomique somme de 3 767 408 €uros... Et cela sans compter les deux comptes chèque à 872 998 €uros.

Pour rappel, en 2021, "grâce" au Covid, les bons de Noël adultes auraient pu être de 250 €uros/salarié (règle URSSAF).

Vous avez eu seulement 170 €uros !

Résultat, vous avez perdu 80 €uros et nous nous trouvons avec plus de 3,7 millions d'€uros en réserve !

Seuls vos élus UNSA avaient réclamé 250 €uros, les autres élus ont voulu jouer la prudence et ont choisi de ne pas distribuer le maximum.

En 2022, à quelle sauce les salariés seront-ils servis ?

A ce jour, et il n'y a pas de raison que cela change, le plafond URSSAF est revenu à la normale soit 171€uros/salarié.

Pour Noël, le CSE va redistribuer la réserve ASC de 978 105 €uros (incluse dans les 3,7 millions d'€uros).



Nous sommes actuellement 5.954 salariés, vous aurez donc un bon Noël de 164 €uros/salarié (le plafond actuel est de 171 €uros).

Le CSE aura donc encore dans ses réserves 2,7 millions d'€uros !

La loi ne permet pas au CSE de distribuer des bons d'achat sans motif.

Pour la redistribution du magot, deux solutions s'offrent à nous :

- Des chèques « culture » sans plafond pour une utilisation lors de toute activité culturelle (livres, spectacles, abonnement magazines, cinéma, supports musicaux, etc...)
- Des chèques vacances plafonnés à un SMIC mensuel/an avec un critère d'attribution pour une utilisation de loisirs (camping, hôtel, parcs de loisirs, etc...)

Vos élus UNSA veulent connaître votre avis car l'argent du CSE est votre argent !

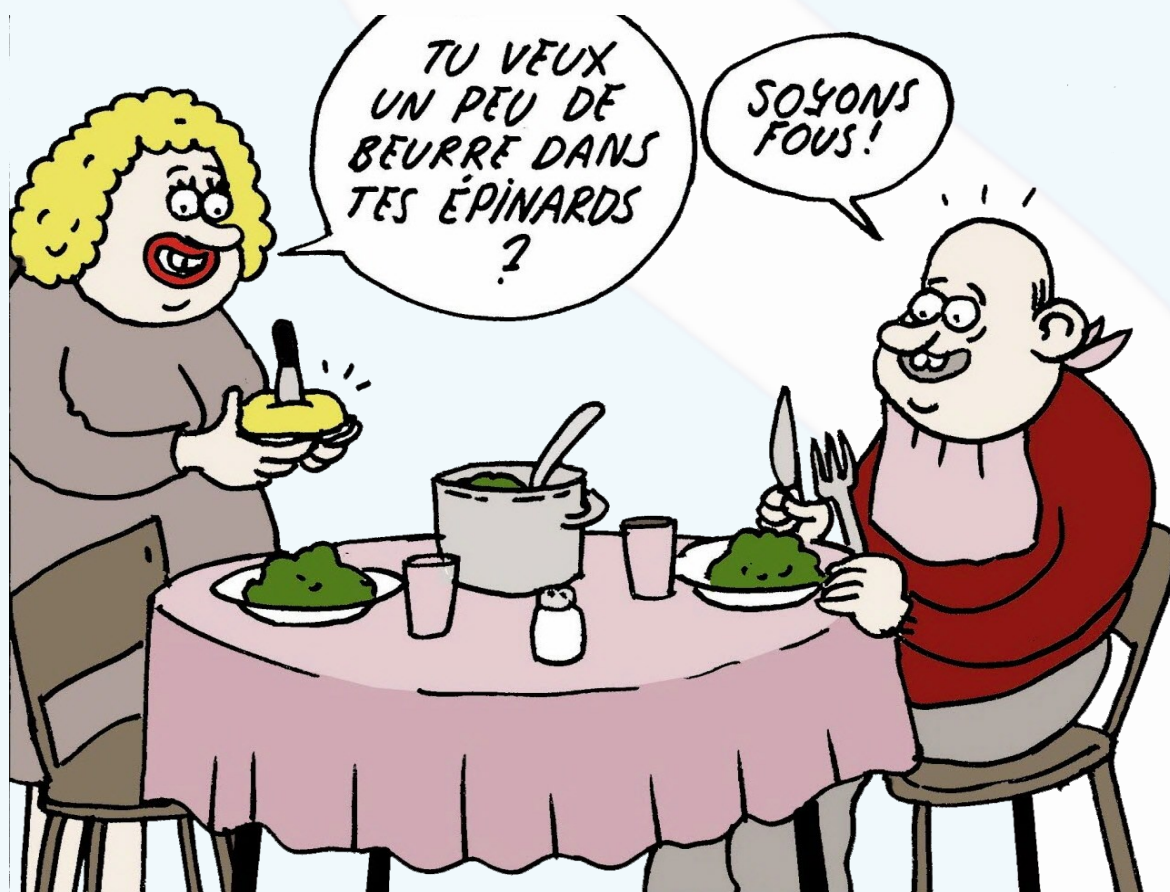
Pour donner votre avis

Cliquez ici



Les élus UNSA demandent au CSE de ne pas prendre modèle sur la Matmut, qui amasse les richesses et ne les redistribue pas à ses salariés, qui sont sa force vive !

L'UNSA demande aux autres élus de se réveiller et de veiller à la redistribution du magot plutôt que de laisser croupir cet argent à la banque !



L'UNSA, le seul syndicat du pouvoir d'achat !

Scannez-moi avec votre téléphone !



Unsa-Matmut
tél. 06 09 87 01 97
unsa.matmut@gmail.com
www.unsa-matmut.com

